

## Charte d'utilisation et de modération du groupe facebook dédié aux associations de Lunel-Viel

### Facebook

*À propos de ce groupe*

*Charte d'utilisation du groupe « Let's go – Assos@lunelviel » :*

*Tous les membres du groupe sont invités à lire attentivement cette charte et à en respecter les principes lors de chaque publication, message ou commentaire.*

*« Let's go ! – Assos@lunelviel » est un groupe public, mis en place par la ville de Lunel-Viel. Il s'agit d'un groupe d'échanges de pratiques culturelles et sportives, de bons plans, de communication sur les événements, recherche de bénévoles, dédié aux associations sportives et culturelles.*

*La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation et les bonnes pratiques sur le groupe Facebook des Associations de la ville de Lunel-Viel. Toute personne qui interagit sur cette page s'engage à respecter cette charte.*

*Les utilisateurs sont tenus de respecter cet espace d'information et de se soumettre aux conditions générales d'utilisation propres à Facebook. Vous pouvez consulter ces conditions générales ici : <https://www.facebook.com/terms>*

-----

**Cette charte a été rédigée afin que ce groupe soit un lieu d'échange sympathique et agréable pour tous. Ce groupe n'est pas destiné à recevoir des promotions commerciales ou n'ayant pas un caractère d'utilité publique. Si le modérateur estime qu'une publication est non conforme aux bons usages du net, à la loi française ou à notre charte de bonne conduite, il se réserve le droit de supprimer le commentaire ou le contenu sans préavis.**

**Nous vous remercions de tenir compte des conseils suivants lorsque vous postez ou commentez sur le mur du groupe des associations de Lunel-Viel.**

- Soignez votre langage, évitez les jargons, argots et autres langages SMS.
- Évitez les commentaires et contenus répétitifs (spamming). La multiplication de publications identiques ou l'usage répété de lettres dans un mot seront automatiquement détecté et supprimé par Facebook/Twitter. De plus, l'envoi répété de la même chose n'augmente pas l'impact du contenu. Le « Trolling » (Le terme troll désigne, dans le jargon de l'internet, un personnage malfaisant dont le but premier est de perturber le fonctionnement des forums de discussion en

multipliant les messages sans intérêt ou, plus subtilement, en provoquant leur multiplication), n'est pas admis, les comptes seront systématiquement ignorés ou bannis/bloqués.

- Soyez tolérant dans vos échanges, exprimez-vous poliment, les insultes ou autres attaques personnelles ne seront pas tolérées sur la page. Ne cherchez pas le conflit, les règlements de compte, provocation ou acharnement sur une même personne ne sont pas tolérés, même en l'absence d'insulte.

- Pour vous adresser à une personne en particulier dans un fil de commentaire, vous pouvez utiliser le symbole @ suivi du nom de son profil.

- Respectez la vie des autres, ne communiquez pas d'informations relatives à votre vie privée (mail, téléphone, adresse, famille...) ou à celle d'un tiers sans son accord. Prenez un temps de réflexion avant d'envoyer votre message.

- Les utilisateurs peuvent poster sous leur propre nom ou de manière anonyme, mais pas au nom de quelqu'un d'autre. Leurs publications n'engagent qu'eux-mêmes et la Ville ne pourra être tenue responsable de ces propos. Le cas échéant et selon la gravité, des poursuites judiciaires pourront être engagées.

- Les contenus à caractère politique, partisan, seront systématiquement supprimés.

- Aucune vente ni message publicitaire ne sont autorisés.

- Le modérateur/administrateur du groupe Facebook Ville de Lunel-Viel se réserve le droit de refuser toute demande de publication ou de commentaire comportant :

- ☞ des propos irrespectueux, diffamatoires ou insultants envers la personne, la vie privée, la religion ou l'institution ;

- ☞ des propos à caractère discriminatoire, sexiste, pornographique, ou pédophile ;

- ☞ des propos qui porteraient atteinte à l'image ou à la réputation d'une personne physique ou morale ;

- ☞ des encouragements à la violence, au désordre public, à des pratiques sectaires, dangereuses ou illicites et à l'antisémitisme

- ☞ un non-respect de la législation relative à la protection des données ;

- ☞ un non-respect de la législation relative au droit de la propriété littéraire et artistique ;

- N'écrivez pas en majuscule. **LES MAJUSCULES DONNENT L'IMPRESSION QUE VOUS CRIEZ.**

**Ce que vous ne diriez pas lors d'une conversation réelle, ne l'écrivez pas non plus sur Facebook**

### **Interdictions légales :**

La publicité et le prosélytisme : annoncer un évènement est possible mais en aucun cas vous ne pouvez mettre en avant un produit, une marque, un parti politique ou une religion. Les commentaires racistes, xénophobes, pornographiques, sexistes et les incitations à la haine ou à la violence.

L'usurpation d'identité et l'utilisation de comptes multiples ne sont pas tolérées.

### **Expressions politiques et dispositif éditorial spécifique en période préélectorale :**

Le groupe Facebook de la ville dédié aux associations de Lunel-Viel n'est pas un lieu de débat politique. Les contenus à caractère politique et partisan seront systématiquement supprimés, ainsi que les commentaires dénigrant les élus ou les agents de la Ville de Lunel-Viel.

Les collectivités territoriales sont soumises à des règles strictes en matière de communication durant les périodes électorales et préélectorales. L'article L. 52-8 du Code électoral interdit toute utilisation, directe et indirecte, des moyens publics au soutien de la campagne d'un ou des candidats. Cette disposition légale interdit notamment l'utilisation des outils institutionnels de communication numérique à des fins de propagande électorale.

Les réseaux sociaux de la Ville de Lunel-Viel n'ont donc pas pour objet l'expression des partis politiques et de leurs candidats, ni celle de leurs soutiens. Il est dès lors demandé aux usagers de faire montre de réserve dans leur expression à caractère politique. Toute intervention et prise de position en faveur ou à l'encontre d'un candidat ou d'une sensibilité politique est strictement interdite sur cette page et sera donc supprimée sans préavis.

Durant une période électorale, les usagers doivent également s'abstenir de tout propos de caractère élogieux sur l'action de la Ville.

Ce groupe, géré par la Ville et modéré par le service communication, a pour vocation unique de répondre aux besoins de promotion et d'entraide entre les associations lunelvielloises.

Nous veillerons à ce que cette vocation soit strictement respectée. Les commentaires qui ne respecteraient pas ces règles d'utilisation seront automatiquement supprimés. En cas de réitération, l'auteur sera exclu du groupe.

Merci de nous avoir lu jusqu'ici. A tout de suite sur le groupe !



**ATTESTATION DE LECTURE ET D'APPROBATION  
DE LA CHARTE D'UTILISATION DU GROUPE  
FACEBOOK DEDIE  
AUX ASSOCIATIONS DE LUNEL-VIEL**

Je soussigné, M ou Mme .....

reconnais avoir pris connaissance de la charte d'utilisation du groupe facebook dédié aux associations de la commune de Lunel-Viel et m'engage à respecter ses règles de bon usage.

A ....., le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

*Merci de retourner cette attestation signée et datée au service communication.*